

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2007

MANAGEMENT DES ORGANISATIONS
ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE

Temps de préparation : 20 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Éléments de corrigé n° 7MGT13C

1. Caractérissez l'organisation « UNICEF France » (type, statut juridique, nationalité, taille, champ d'action, ressources) et précisez sa finalité (6 points)

Type : organisation privée, à but non lucratif.

Statut juridique : association type loi 1901, reconnue d'utilité publique.

Nationalité : française (il s'agit de l'UNICEF France).

Taille : grande (par rapport aux ressources humaines).

Champ d'action : national.

Ressources : *Financières* : dons, ventes de cartes de vœux, jeux..., legs et donations ;

Humaines : salariés (une cinquantaine) ET bénévoles (plus de 6000).

Finalité (mission) : finalité ou mission d'intérêt général.

2. Identifiez la décision prise par Unicef et les arguments qui la justifient (7 points)

La décision prise est de *s'associer à une entreprise commerciale* en apposant son nom sur les produits de cette entreprise : en contrepartie celle-ci reverse à l'Unicef une partie du produit de la vente. *Arguments* : Augmenter ses ressources ; pallier le caractère ponctuel et irrégulier des dons et lisser les ressources dans le temps ; toucher les « non-donateurs ».

3. Expliquez les risques qui y sont associés compte tenu de la finalité de l'organisation (7 points)

Par rapport à sa mission d'intérêt général (but non lucratif), cette décision comporte des risques :

- risque de brouiller l'image d'organisation caritative et en conséquence, de réduire les dons des « vrais » donateurs,
- risques liés à l'absence de vérification des conditions de production de ces produits,
- risque de dérouter les consommateurs,
- risque de détourner la démarche du don en la transformant en un acte commercial,
- risque de donner l'impression que c'est l'entreprise partenaire qui tire profit de l'opération.